

Irrigation.—Les parties les plus arides de l'ouest du Canada, notamment le sud de l'Alberta, sont artificiellement irriguées, ainsi que certaines régions de la Colombie Britannique, où l'on cultive des fruits. Dans la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest, les travaux d'irrigation sont régis par la loi sur l'irrigation (S.R. 1906, chap. 61.) et ses amendements, cette loi étant appliquée par la Division des Forces Hydrauliques et de l'Irrigation du ministère de l'Intérieur. La loi de l'Alberta, créant des districts d'irrigation, (S.R.A. 1922, chap. 114) et ses amendements, détermine les modalités d'application de la loi fédérale sur l'irrigation; elle permet aussi l'émission d'emprunts, approuvés par l'électorat de ces districts. Dans la Colombie Britannique, hormis la zone ferroviaire, la concession de prises d'eau tombe sous la juridiction provinciale; elle est réglementée par le service de la Dérivation des eaux dépendant du ministère des Terres, avec bureaux à Victoria, C. B. Le tableau 57, communiqué par le ministère de l'Intérieur, analyse neuf réseaux d'irrigation du sud de l'Alberta, indiquant la source de l'approvisionnement d'eau et les superficies irriguées.

57.—Réseaux d'irrigation du sud de l'Alberta en 1923.

Réseaux.	Source d'approvisionnement.	Superficie du réseau.	Superficie irrigable.	Rigoles creusées.	Superficie irriguée en 1923.
		acres.	acres.	milles.	acres.
Section occidentale du C.P.R.....	Rivière Bow.	1,145,336	218,980	1,467-0	3,074
Section orientale du C.P.R.....	Rivière Bow.	1,212,074	400,000	2,500-0 ¹	42,928
Section de Lethbridge du C.P.R.....	Riv. St. Mary	434,509	130,000	225-0 ²	72,345
Canada Land and Irrigation Co. ³	Rivière Bow.	452,482	202,640	366-0	11,249
District d'irrigation de Taber.....	Riv. St. Mary	30,365	17,245	73-5	3,623
District d'irrigation du nord de Lethbridge ⁴	Riv. Oldman..	231,220	105,000	573-0	6,963
Districts d'irrigation réunis.....	Riv. Belly....	61,195	36,158	172-8	2,000
Nouveaux districts d'irrigation de l'ouest	Rivière Bow.	8,000	4,501	21-0	40
District d'irrigation de Little Bow.....	Rv. Highwood	11,490	2,821	2-7	-
Total.....		3,586,671	1,117,345	5,401-0	142,222

¹Approximativement. ²A l'exclusion des fossés latéraux. ³Partiellement construit. ⁴A fonctionné partiellement en 1923.

En vertu des dispositions de la loi de l'Alberta, un certain nombre de districts d'irrigation se sont livrés à des opérations individuelles; chacun de ces districts constitue une entité administrative, semblable à une municipalité. On remarquera que les neuf réseaux qui font l'objet du tableau 57 couvrent une superficie totale de 3,586,671 acres, que la superficie irrigable est de 1,117,345 acres et la la longueur des rigoles creusées de 5,401 milles; la superficie irriguée en 1923 était de 142,222 acres.

Réseaux d'irrigation du chemin de fer Canadien du Pacifique.—Les plus anciens travaux d'irrigation de l'Alberta sont ceux de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; ils se divisent en trois sections: occidentale, orientale, et Lethbridge. Ainsi que l'indique le tableau, la superficie brute de la section occidentale est de 1,145,336 acres, dont 218,980 acres sont considérées comme irrigables. Les opérations d'irrigation se pratiquent depuis 17 ans. En 1922, la surface effectivement irriguée fut de 49,752 acres; le blé, principale culture de ces terres, représentait plus de 50 p.c. du total de leur production. En la même année 1922, la surface effectivement irriguée de la section orientale comportait 93,375 acres, comparativement à 88,299 acres en 1921, soit une augmentation de 5,076 acres. La valeur des récoltes produites par les terres irriguées était estimée à \$1,400,000; le blé s'est vendu en moyenne 82 cents le boisseau, la luzerne \$11 la tonne et la graine de luzerne \$24 le boisseau. On possède plus de détails sur la section de Lethbridge qui embrassait, en 1923, une superficie irrigable brute de 130,000 acres. En 1922,